



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E34298

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2025

ÉDITÉ LE

21/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 20/09/2024
7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 414 816 538 00014

Siret : 414 816 538 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 11 0047244

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 422921680002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 422921680002

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/09/2024

Raison sociale : BLANCHARD EMERIC

7 RUE E M PETITJEAN
LE BOURG
71250 FLAGY

Téléphone : 06 76 29 78 12

Fax :

Portable : 06 76 29 78 12

Site Internet : <http://www.emeric-blanchard.fr>

E-mail : contact@emeric-blanchard.com

Responsabilité légale :
BLANCHARD EMERIC GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/10/2021
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	16/10/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	01/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	16/10/2025
o Poêle ou insert bois	16/10/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	16/05/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.